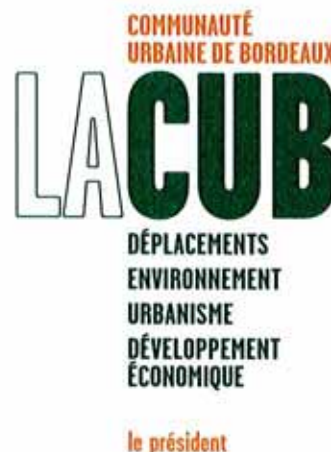


Bordeaux, le 12 mars 2010
CAB/VE/SW/09-121



Monsieur Baptiste DANIEL
Délégué
Collectif National des Jeunes Urbanistes

Monsieur le Délégué,

J'ai pris connaissance de la lettre ouverte que vous avez adressée au Ministre de l'Enseignement Supérieur, au Ministre de la Fonction Publique et au Secrétaire d'État aux Collectivités Territoriales.

En tant que Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux, je peux mesurer au quotidien, au sein de mes services, l'apport des jeunes urbanistes à l'élaboration et à la conduite d'un projet de développement urbain ambitieux, volontariste et durable.

C'est pourquoi je comprends parfaitement que vous contestiez une décision du gouvernement qui risque, si elle est maintenue, de priver les collectivités territoriales de savoirs et de savoir-faire indispensables.

Je tiens donc à vous assurer de mon entier soutien dans votre démarche.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Délégué, mes salutations distinguées.

Vincent FELTESSE